

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES : IDENTIFIER SA PLACE ET SON CHAMP D'ACTION AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



La prévention des violences conjugales et intrafamiliales est devenue une priorité pour les pouvoirs publics et pour tous les professionnels qui accueillent et accompagnent du public. Cette formation vise à approfondir les connaissances des professionnel(le)s de l'éducation sur les mécanismes en jeu dans les violences conjugales et intrafamiliales et sur les moyens de prévention, d'orientation et de prises en charge des victimes et des auteurs. Elle a pour objectif d'accroître, d'une part leurs compétences d'analyse des situations de violences et les impacts pour les acteurs et les enfants exposés, et d'autre part, d'améliorer leurs compétences d'intervention dans ces situations dans le respect de leur projet éducatif et de leurs missions.



Objectifs

- Citer les différents types et formes de violence et expliquer le processus du cycle de la violence
- Identifier les principaux acteurs qui participent à la prévention et à la lutte des violences conjugales et intrafamiliales
- Reconnaître le rôle de chacun de ces acteurs
- Analyser une situation rencontrée dans son environnement professionnel afin de pouvoir orienter et agir en complémentarité
- Mettre en pratique des outils pédagogiques de prévention dans le cadre de sa mission (avec son équipe, auprès du public ou dans le cadre d'une action spécifique)



Modalités pédagogiques

- Méthodes actives pour favoriser les apprentissages et capitaliser les bonnes pratiques.
- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques, travaux collectifs, études de cas, mises en situation, et d'analyse de pratiques.
- Ressourcerie collaborative mise à disposition des participants (kits pédagogiques, vidéos, sites d'information...).
- Formation en présentiel



Modalités d'évaluation

- Evaluation de positionnement et recueil des attentes des participants en amont de la formation
- Evaluation formative en cours de formation
- Evaluation des acquis en fin de formation (QUIZ)
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Infos

Public et pré-requis

Professionnel(le) de l'éducation ayant une expérience auprès d'un public enfants et familles
– Aucun prérequis

Intervenante

Stéphanie JACQUEZ, Formatrice spécialisée dans le champ des politiques sociales et de l'intervention sociale et médico-sociale
Master II en sociologie

Effectifs

8 à 12 participants
Ouverture d'une session à partir de 8 inscriptions

Durée

2 jours consécutifs (soit 12h)

Date

Nous consulter

Tarifs

480€ TTC /participant
Tarif intra : nous consulter

Lieu

Inter ou Intra-établissement
IFRASS -Toulouse

Contact

Laurence PREVOST
Pôle Formation Continue
secretariatfc@ifrass.fr
05 34 63 89 27

Référent handicap :
Nathalie Parayre
n.parayre_ext@ifrass.fr

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES : IDENTIFIER SA PLACE ET SON CHAMP D'ACTION AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



Contenu du programme

Appréhender le sujet en tant que professionnel(le) de l'éducation

- Identifier et analyser les représentations concernant le sujet
- Connaître le contexte national des violences conjugales et intrafamiliales : approche historique et sociologique, zoom sur les politiques publiques de ces 10 dernières années, les enjeux de la prévention et de la lutte contre les violences
- Violences conjugales et intrafamiliales : de quoi parle-t-on ? Comprendre et identifier les différentes formes de violences, les mécanismes en œuvre (cycle de la violence, emprise...) et leurs conséquences pour les enfants exposés.

Posture et champ d'action du professionnel(le) de l'éducation

- Identifier les acteurs concernés par la prévention et la lutte contre les violences : le système d'acteurs dans sa globalité, la place et le rôle de chacun, les politiques et dispositifs associés.
- Approfondir le rôle des principaux acteurs de la lutte contre les VIF : le fonctionnement de la Cellule de Recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) et les différents acteurs clés : les institutions, les associations d'accompagnement des victimes, les forces de l'ordre et l'ISCG, les dispositifs de soutien à la parentalité.
- Identifier quand et comment agir en tant que professionnel(le) de l'éducation ? son positionnement et périmètre d'action au sein d'une structure d'accueil Petite Enfance ou Enfance-Jeunesse.